Ecole Européenne de l'Art et des Matières

Murailler – caladeur en aménagement paysager

RNCP 39639

Nom du certificateur RNCP	Date de décision RNCP
Fédération Ecoconstruire	01-10-2024

Présentation de la formation

Objectifs :

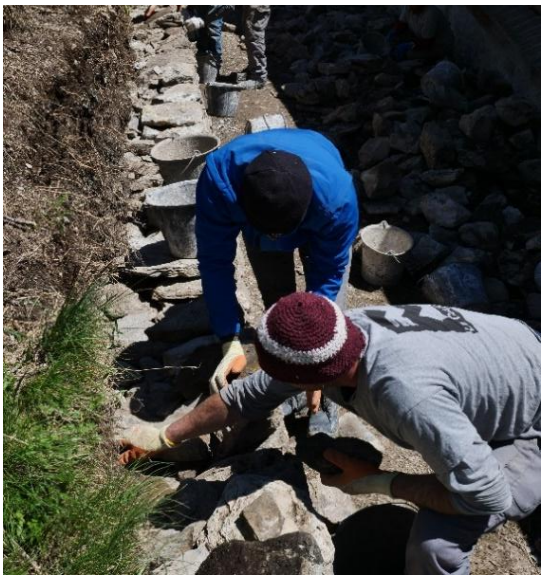

Sur un chantier de restauration ou de construction neuve, le murailler-caladeur en aménagement paysager explicite son intervention auprès de tiers (donneurs d'ordre, autres corps d'état, prestataires, etc.) en réalisant et en présentant des éléments graphiques. Ces présentations ont pour objet de rendre visible le projet de maçonnerie en pierre sèche. Ils peuvent être réalisés au bureau ou directement sur le chantier paysager.

Il est amené à intervenir dans le cadre de l'aménagement de jardins d'agrément et/ou paysagers (auprès de particuliers ou de collectivités) pour bâtir des ouvrages maçonnés à sec. Il peut également être amené à intervenir dans le cadre d'une restauration d'un « patrimoine pierre sèche » en milieu paysager : murs de clôture à double parement, murs de soutènement à simple parement, bâtis vernaculaires (cabanes, bergeries, etc.). Également, il est amené à intervenir dans ces mêmes contextes pour la réalisation de calades (chaussée pavée de galets fluviatiles ou empierrée de pierres calcaires). Il peut aussi intervenir dans le cadre d'une restauration d'une calade en milieu rural ou urbain, aussi bien dans des espaces publics (rues, places…) ou privés (cours de ferme, de châteaux, étables, salles communes…).

Dans ces différents contextes et afin de préserver une harmonie esthétique de ses réalisations, il veille à respecter le cahier des charges initial défini avec le commanditaire (pierres autochtones et/ou de réemploi, prise en compte de la nature des sols pour les travaux de terrassement, galets issus des lits des rivières ou des champs à proximité du chantier).

Domaines :
Maçonnerie paysagère
Maçonnerie pierre
Maçonnerie bâti ancien
Pierre naturelle

PUBLIC CONCERNÉS	PRÉREQUIS
Maçon du patrimoine, restaurateur du patrimoine, ouvrier/artisan du bâtiment, paysagiste, jardinier, technicien des espaces verts ou du paysage, forestier, agent d'entretien des sentiers, de réserves naturelles, de parcs nationaux, chargé de protection et sauvegarde du	A la validation de la certification : Habilitation montage d'échafaudages R408 requise Sauveteur secouriste du travail requise

patrimoine naturel, personnes en recherche d'emploi.	

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées sont :

Bloc 1 : Préparer un projet d'aménagement intégrant un ouvrage paysager réalisé en pierre sèche et produire les documents de présentation associés

Répertorier toutes les informations préalables nécessaires afin de créer les documents de présentation du projet d'aménagement paysager en pierre sèche en réalisant des mesures et des relevés de cotes conformes et en prenant des photos

Utiliser des techniques manuelles de représentation graphique afin d'élaborer un support de présentation qui permettra de rendre visible un projet de maçonnerie en pierre sèche auprès des tiers intervenants sur le chantier d'aménagement (donneurs d'ordre, autres corps de métiers, prestataires, etc.) en utilisant des relevés de côtes et en réalisant un plan d'exécution et un « press-book » répondant aux standards esthétiques attendus d'un tel document

Préparer son intervention pour mettre en œuvre un ouvrage paysager en pierre sèche ou une calade en choisissant l'outillage, les matériaux et les matériels (les adapter si nécessaire aux situations de handicap), en mettant en sécurité la zone de chantier et/ ou la zone de travail, en triant les pierres, et en prenant en compte les situations de handicap

Bloc 2 : Bâtir un ouvrage paysager en pierre sèche en respectant les dimensions vernaculaires de ce mode constructif sans liant

Réaliser les fouilles, l'implantation, les fondations et le terrassement en fonction du dimensionnement de l'ouvrage (mur de séparation ou mur de soutènement) en préparant les fonds de forme devant recevoir l'appareillage, en respectant un « pendage-fruit », en posant des gabarits et des cordeaux et en posant les pierres de fondation afin de respecter les alignements et de répondre aux critères esthétiques de l'ouvrage

Réaliser le corps du mur en appareillant le parement du mur, en croisant et jointant les pierres les unes aux autres, en calant les pierres, en intégrant des boutisses (simples ou parpaignes) en nombre suffisant au fur et à mesure de l'élévation et en réalisant le couronnement pour assurer la stabilité de l'ouvrage et respecter les dimensions vernaculaires du site paysager (opus assisé, opus incertum, etc.)

Effectuer les opérations de contrôle et de fin de chantier de construction d'un ouvrage paysager en pierre sèche en contrôlant régulièrement son « pendage- fruit », en vérifiant le dimensionnement de l'ouvrage et en réalisant les opérations de nettoyage au regard du cahier des charges initial défini avec le commanditaire

Bloc 3 : Mettre en œuvre une calade en respectant les dimensions vernaculaires de ce mode constructif

Réaliser les travaux préparatoires nécessaires à la mise en œuvre une calade en examinant le site, en implantant la calade à l'aide de piquets et de cordeaux, en excavant et en préparant le fond de forme devant recevoir la calade afin d'identifier les pentes et le sens d'écoulement des eaux, de respecter la gestion de la pente et les emplacements des conducteurs et de mettre en forme un sol en fonction de la granulométrie des pierres de calade posées « à chant »

Mettre en œuvre une calade et respecter les règles d'usages et esthétiques de ce type d'ouvrage en posant les conducteurs, en remplissant le fond de forme, en ancrant des pierres posées à chant, en battant les éléments jusqu'à obtenir une planimétrie idéale, en comblant les espaces, et en réalisant des travaux de jointement si nécessaires, cela afin d'obtenir un sol ayant une bonne résistance aux usages et aux conditions météorologiques

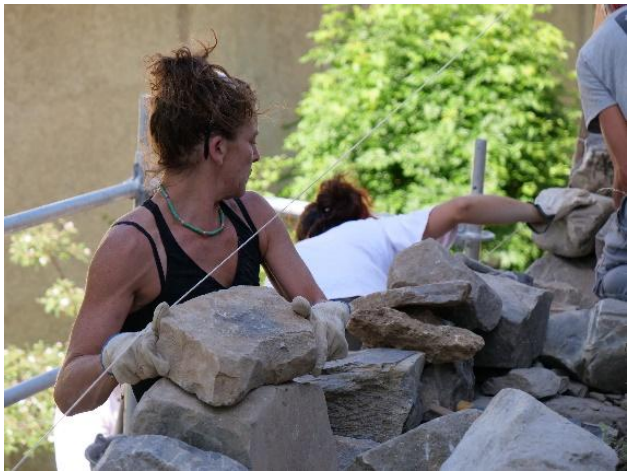

Réaliser les opérations de contrôle et de fin de chantier de construction d'une calade en contrôlant régulièrement la planimétrie de la calade, en vérifiant le dimensionnement de l'ouvrage et en réalisant les opérations de nettoyage au regard du cahier des charges initial défini avec le commanditaire



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES - RECONNAISSANCE

Modalités pédagogiques

- Formation en salle
- Périodes de mise en situation professionnelle (stages en entreprise)
- Travaux collaboratifs avec partage d'expérience et de pratiques
- Visites de chantiers et d'entreprises
- Accompagnement individualisé



Modalités d'évaluation :

Bloc 1 :

Production d'un « ouvrage repère » sous la forme de portfolio

Entretien avec les membres du jury ayant pour support l'ouvrage repère ainsi que des éléments supports additionnels permettant au candidat d'expliciter son propos

Bloc 2 :

Production d'un « ouvrage repère » sous la forme de reportage photo explicité

Entretien avec les membres du jury ayant pour support l'ouvrage repère ainsi que des éléments supports additionnels permettant au candidat d'expliciter son propos

Mise en situation professionnelle simulée sur un ouvrage collectif ou individuel sur plateforme technique ou chantier réel

Bloc 3 :

Production d'un « ouvrage repère » sous la forme de reportage photo explicité

Entretien avec les membres du jury ayant pour support l'ouvrage repère ainsi que des éléments supports additionnels permettant au candidat d'expliciter son propos

Mise en situation professionnelle simulée sur un ouvrage collectif ou individuel sur plateforme technique ou chantier réel

Modularisation :

Il est possible de suivre un parcours de formation menant à la certification de l'ensemble des 3 blocs de compétences (parcours complet) ou de s'engager sur une certification partielle (parcours individualisé) par suite d'un test de positionnement.

Équivalences et passerelles :

Pas de passerelle

Débouchés:

Ouvrier du paysage

Ouvrier paysagiste

Maçon paysage

Maçon pierre sèche

Secteur d'activités :

Entreprises de création et d'aménagements paysagers, de restauration du patrimoine rural, de travaux publics en charges de lutter contre les risques d'inondations et la gestion des eaux de ruissellement, de génie écologique en charge de la préservation des milieux écologiques et des écosystèmes

Reconnaissance :

Certification professionnelle de niveau 3 « Murailler – caladeur »

Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur·euse handicapée (RQTH), nous vous proposons un point avec notre référent handicap pour adapter votre parcours de formation à vos spécificités.

NOS PARTENAIRES

FEDERATION Former pour bâtir l'avenir ECOCONSTRUIRE

muraillers.languedociens@gmail.com

BATIPOLE EN LIMOUXIN

INFORMATIONS PRATIQUES

Date de prochaine session : **contacter le centre de formation**

Durée en centre 616 heures + stage en entreprise 210 heures (3 semaines + 3 semaines)

Tarifs **7700 €** pour le parcours complet.

Demandeur·euses d'emploi : **La formation peut faire l'objet d'une convention régionale, les frais Pédagogiques sont alors pris en charge par la Région d'Occitanie**

La formation peut également être financée via les dispositifs suivants :

- OPO
- Financement entreprise

Candidatures et admission : CV + lettre de motivation – Entretien individue

I

Clôture des inscriptions : **Deux mois avant le démarrage de la formation.**

Vous serez convoqué à un test de positionnement 15 jours avant le démarrage de la formation

Contact : contact@artematieres.com ou 05.63.33.23.76

Albi est situé à 70km de Toulouse. La gare Albi-ville se trouve à proximité, environ 12 minutes à pied :

https://www.sncf.com/fr

De nombreux hébergement locatifs sont disponibles dans le secteur Albigeois (Appartement, chambre d'étudiant, hôtel, camping, …).

N'hésitez pas à consulter les offres sur :

- AirBNB, https://www.airbnb.fr/;
- Le bon coin, https://www.leboncoin.fr/;

Trivago, https://www.trivago.fr/

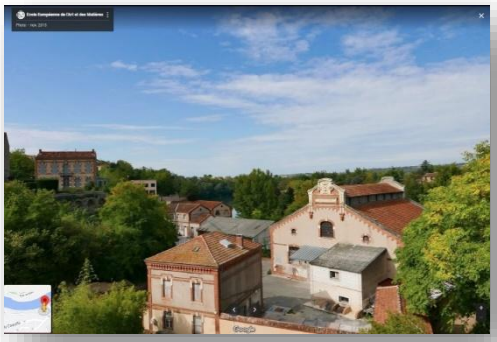

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
Cofinancé par l'Union européenne
La Région Occitanie